

<p>Composition de la Commission d'Attribution des Logements locatifs et d'Examen de l'Occupation de logements 2019</p>

Les 7 Membres désignés par le Conseil d'Administration de France Loire

Chaque Commission est composée de cinq représentants de la Société dans les conditions ci-dessous :

- ♦ le Directeur de la Gestion Immobilière,
- ♦ le Directeur Territorial ou le Directeur Commercial,
- ♦ le Directeur des Villes et Quartiers,
- ♦ un Chargé de Clientèle / un Attaché Commercial / le Responsable de Renouvellement Urbain,
- ♦ un Conseiller Social et Recouvrement.

	Directeur de la Gestion Immobilière	Directeur Territorial	Directeur Commercial	Directeur Villes et Quartiers	Chargé de Clientèle / Attaché Commercial / Responsable de Renouvellement Urbain	Conseiller Social et Recouvrement
Agence d'ORLEANS	X		X	X	X	X
Agence de DAUPHINE	X		X	X	X	X
Agence de MOULINS	X	X	X		X	X
Agence de VICHY	X	X	X		X	X
Agence de MONTLUCON	X	X	X		X	X
Agence de VIERZON	X		X	X	X	X
Agence d'AUBIGNY	X		X	X	X	X
Agence de ST-AMAND-MONTROND	X		X	X	X	X
Agence de BOURGES CENTRE	X		X	X	X	X
Agence de BOURGES TURLY	X		X	X	X	X
Agence de BOURGES VAL D'AURON	X		X	X	X	X

Ont été désignés comme membres de ces Commissions :

→ pour le Représentant des locataires :

- ♦ Mme Françoise BOUVET, en qualité de titulaire,
- ♦ M. Claude LABBE, en qualité de suppléant,
- ♦ M. Philippe MICHEL, en qualité de suppléant,

→ pour le Représentant du Conseil d'Administration de France Loire :

- ♦ M. Michel FRISTOT, en qualité de titulaire, pour les Commissions d'attribution des agences de Vierzon, Aubigny, St-Amand-Montrond et Bourges,
- ♦ Mme Isabelle BARANGER, en qualité de titulaire, pour les Commissions d'attribution des agences d'Orléans, Dauphine, Moulins, Vichy et Montluçon.
Chacun pouvant se suppléer en cas d'indisponibilité.